

Image not found or type unknown



Usurpation d'identité depuis 1997

Par **meli67**, le **15/03/2014** à **04:19**

bonjour,après des années de galère par un individu qui a voler mon identité .Passer au tribunal plusieurs fois,aujourd'hui l'individu est juger non coupable car le juge dit que "Mr X n'étais pas on mesure de voir cet erreur et que ça vient de la mairie,cela ne fait pas de lui un coupable".

A ce jour je me retrouve son papier et son emploi,en conséquence Mr X continue a exercer son métier en toute liberté pendant que moi je souffre.

j'aimerais savoir quel est la solution pour sortir de cet situation ?